



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ STRATOGRIP S120

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit STRATOGRIP S120

Taille du récipient 22L Canister

Indications sur l'enregistrement REACH Tous les produits chimiques utilisés dans ce produit ont été inscrits en vertu de REACH , si nécessaire.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

Utilisations déconseillées Polychlorure de vinyle souple

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur  
ARDEMAT GROUP  
Cabasse  
07320 SAINT AGREVE  
Tél. 0475302309  
Fax. 0475643609

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 112

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N°/1272/2008)

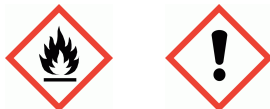
Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

# STRATOGRIP S120

## Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.  
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

## Contient

ACÉTONE, Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

## 2.3. Autres dangers

Vider soigneusement les conteneurs avant élimination à cause du risque d'explosion. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 68476-85-7	Numéro CE: 270-704-2
<b>Classification</b>	
Flam. Gas 1 - H220	
Press. Gas, Liquefied - H280	
<b>ACÉTONE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H336	

## STRATOGRIP S120

<b>Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;5% n-hexane</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: —	Numéro CE: 921-024-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475514-35-0000
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 2 - H225		
Skin Irrit. 2 - H315		
STOT SE 3 - H336		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 2 - H411		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.
<b>Protection des secouristes</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peut entraîner des problèmes de santé permanents
<b>Inhalation</b>	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique. L'exposition peut entraîner la toux ou une respiration sifflante Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.
<b>Ingestion</b>	Il peut z avoir des douleurset rougeur de la bouche.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Il peut y avoir des irritations et des rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment. Irritant pour les yeux.

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Les symptômes suivants peuvent apparaître: nausées, maux de tête, des étourdissement, toux, difficulté à respirer.
------------------------------------	--

# STRATOGRIP S120

**Traitements particuliers** En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Eau pulvérisée, poudre sèche ou dioxyde de carbone. Mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers particuliers** Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Fumée âcre ou vapeurs.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

**Pour les non-secouristes** Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

**Pour les secouristes** Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Contenir les déversements à l'une digue. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

## STRATOGRIP S120

### Méthodes de nettoyage

Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter le déversement pour sa récupération ou son évacuation dans des conteneurs scellés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Éviter le contact de l'eau avec du produit déversé ou des conteneurs qui fuient. Approcher le déversement contre le vent. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. See Section 7 for information on safe handling. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Lire et suivre les recommandations du producteur. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas fumer dans la zone de travail. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Dans les conditions normales de manipulation et de stockage, des déversements de conteneurs aérosol sont peu probables. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Bases. Éviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

**Classe de stockage** Stockage de gaz comprimé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**Description d'usage** Solvent based adhesive.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### ACÉTONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 750 ppm 1800 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

#### ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

## STRATOGRIP S120

<b>DNEL</b>	Consommateur - Ingestion; Long terme : 62 mg/kg/jour
	Consommateur - Cutanée; Long terme : 62 mg/kg/jour
	Industrie - Cutanée; Long terme : 186 mg/kg/jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 200 mg/m <sup>3</sup>
	Industrie - Inhalatoire; Court terme : 2420 mg/m <sup>3</sup>
	Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1210

<b>PNEC</b>	- Eau douce; 10.6 mg/l
	- Eau de mer; 1.06 mg/l
	- rejet intermittent; 21 mg/l
	- Sol; 29.5 mg/l
	- Sédiments (eau de mer); 3.04 mg/kg
	- Sédiments (eau douce); 30.4 mg/kg

### Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

<b>DNEL</b>	Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 699 mg/kg p.c. /jour
	Travailleurs - Orale; Long terme Effets systémiques: 2035 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 699 mg/kg p.c. /jour
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 773 mg/kg p.c. /jour
	Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 608 mg/m <sup>3</sup>

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. S'assurer que le flux d'air est dirigé à l'écart du travailleur. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. La sécurité intégrée nécessite aussi de maintenir les concentrations en gaz, vapeurs ou poussières en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition.

### Protection individuelle

Porter des vêtements de travail de protection

### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

### Protection des mains

Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Lamine (PE/PA/PE), 2.5mil (0.06mm), >480 min. Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

### Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire. Éviter le contact avec la peau. Porter une combinaison appropriée pour prévenir l'exposition de la peau.

### Mesures d'hygiène

Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

## STRATOGRIP S120

<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Lors de la pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type AX.
<b>Risques thermiques</b>	Extrêmement froid , peut provoquer des engelures.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Ambré.
<b>Odeur</b>	Acétone. Cétonique.
<b>Seuil olfactif</b>	Absence de données.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 7
<b>Point de fusion</b>	Absence de données.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	55.8-56.6°C @ 760 mm Hg. Boiling point for acetone. 75-93°C @ 760 mm Hg. Boiling point of hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas de données de test particulières disponibles.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas de données de test particulières disponibles.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	0.84 @ 20°C for liquid base.
<b>Densité apparente</b>	Non applicable.
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	50-150 cP @ 20°C for liquid base.
<b>Propriétés explosives</b>	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Oui Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

## STRATOGRIP S120

<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<b>Commentaires</b>	Une méthode de point d'éclair n'est pas disponible, mais le principe composante dangereuse, le propulseur a un point d'éclair <-60°C avec des limites d'inflammabilité de volume supérieur de 10.9% et 1.4% volume inférieur. Température d'auto inflammation est de 410 à 580C.

### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Non disponible.
<b>Composé organique volatile</b>	Ce produit contient au maximum 544 g/l de COV.

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Stable dans les transport ou les conditions de stockage recommandées..
-------------------	--

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Très volatile.
---------------------------	---

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne polymérisera pas. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
---	--

#### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées.
----------------------------	---

#### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Acides forts. Oxydants puissants. Bases fortes.
-------------------------------	---

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.
--	--------------------

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Information générale</b>	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
<b>Inhalation</b>	Une forte exposition peut provoquer un rythme cardiaque et s'avérer soudainement fatal. Concentrations atmosphériques très élevées peuvent provoquer des effets anesthésiques ou asphyxie. Il peut y avoir une irritation de la gorge avec une sensation de serrement dans la poitrine L'exposition peut entraîner la toux ou une respiration sifflante.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. Il peut-être irritations et les rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment



## STRATOGRIP S120

<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. L'inhalation fréquente de vapeurs peut provoquer une allergie respiratoire.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalatoire Absorption cutanée
<b>Organes cibles</b>	Système nerveux central Système respiratoire, poumons Peau
<b>Symptômes</b>	Effet narcotique. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Le gaz ou les vapeurs sont nocifs en exposition prolongée ou à fortes concentrations. De fortes concentrations peuvent être fatales.

##### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

**Inhalation** Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

**Contact cutané** Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.

**Voie d'exposition** Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

#### ACÉTONE

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Lapin

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Les études épidémiologiques n'ont pas démontré de sensibilisation cutanée.

**Contact cutané** Irritant pour la peau.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

## STRATOGRIP S120

### Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Écotoxicité** Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### **12.1. Toxicité**

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

#### Informations écologiques sur les composants

#### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Toxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

#### ACÉTONE

## STRATOGRIP S120

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 hours: >100 mg/l, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 12600 mg/l, Daphnia magna CE <sub>50</sub> , 48 hours: 8300 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	Cl <sub>50</sub> , 72 hours: >100 mg/l, algues
<b>Toxicité chronique - invertébrés aquatiques</b>	NOEC, 28 jours: >10<100 mg/l, Invertébrés d'eau douce

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Informations écologiques sur les composants

##### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit est dégradé complètement par oxydation photochimique.
-------------------------------------	--

##### ACÉTONE

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit est facilement biodégradable.
-------------------------------------	--

##### Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Pas de données disponibles.
-------------------------------------	-----------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

##### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Bioaccumulative potential** La bioaccumulation est peu probable.

##### Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

**Bioaccumulative potential** Non disponible.

**Coefficient de partage** log Pow: 3.4-4.6

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Facilement absorbé sol

#### Informations écologiques sur les composants

##### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

# STRATOGRIP S120

## Informations écologiques sur les composants

### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### ACÉTONE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

**Ozone depletion potential**

**Global warming potential (GWP)**

## Informations écologiques sur les composants

### Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

**Autres effets néfastes** Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	S'assurer que les contenants sont vides avant rejet (risque d'explosion) Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.
<b>Classe déchet</b>	Cylindre plein ou partiellement plein: 16 05 04 Boîte vide: 15 01 10 (Contenant des résidus dangereux) Boîte vide: 15 01 04 (Contenant des résidus dangereux non)

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3501
N° ONU (IMDG)	3501
N° ONU (ICAO)	3501
N° ONU (ADN)	3501

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

<b>Nom d'expédition (ADR/RID)</b>	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S.
<b>Nom d'expédition (IMDG)</b>	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S.
<b>Nom d'expédition (ICAO)</b>	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S.
<b>Nom d'expédition (ADN)</b>	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S.

## STRATOGRIP S120

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 2.1

Code de classement ADR/RID 8F

Etiquette ADR/RID 2.1

Classe IMDG 2.1

Classe/division ICAO 2.1

Classe ADN 2.1

#### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes  
d'intervention d'urgence 2YE

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID) 23

Code de restriction en tunnels (B/D)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Aerosol Dispensers Regulations 2009 (SI 2009 No. 2824).  
Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).  
Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended).

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Document d'orientation** Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.  
Workplace Exposure Limits EH40.

## STRATOGRIP S120

**Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)** Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)** Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008** Aerosol 1 - H222, H229: Eléments de preuve. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Eye Irrit. 2A - H319: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.

**Publié par** Technical Department

**Date de révision** 07/07/2016

**Révision** 6

**Remplace la date** 26/02/2016

**Numéro de FDS** 20617

**Mentions de danger dans leur intégralité** H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.